

Bernard VIGNOT et Marc BERET-ALLEMAND, *Annuaire d'Eglises et de communautés sans liens canoniques avec des Eglises catholiques et orthodoxes – 3° fascicule*

Chez Bernard Vignot, 206 rue Léonard de Vinci, F. 76960 Notre Dame de Bondeville. 2009. 66 pages A4. 30€ (35€ pour les envois à l'étranger). Chèques à la commande.

Le fascicule 3 s'inscrit dans la continuité des deux précédents, ce qui explique qu'il commence par un inventaire d'adresses dans lequel Marc Béret-Allemand met à jour les informations sur les 52 premiers départements français avant de continuer l'inventaire pour les départements 53 à 74. Suivent des informations d'actualité dont notamment les biographies de personnalités décédées en 2008 : Mgr. Marcos, Roland Gau, Michel Staffiero et Mgr. Yves Lavigne qui, tous, ont dirigé des Eglises non canoniques.

Suit un dossier sur la charte des Eglises orthodoxes occidentales de la Communion des Eglises Orthodoxes Occidentales fondée le 25 décembre 2007 par l'Eglise Celtique Apostolique, l'Eglise Orthodoxe Française et l'Eglise Orthodoxe des Gaules. Le texte est suivi d'un document dit « Usages, conseils et directives ». Les trois Eglises signataires sont ensuite présentées :

L'Eglise Orthodoxe Celtique se réfère à l'implantation supposée de l'Eglise en Grande Bretagne par Joseph d'Arimatee en l'an 37. Dans le cadre du patriarcat de Glastonbury, cette organisation a conservé sa souveraineté jusqu'au XIII^e siècle. Elle a été restaurée par un évêque syrien (le futur patriarche d'Antioche Pierre-Ignace III) qui a consacré en 1866 Jules Ferrette à la tête du siège britannique d'Iona, et peu après du Patriarcat de Glastonbury (disparu depuis 1994). L'EOC se réfère aussi à l'Eglise Celtique Apostolique de Saint-Dolay, de Mgr. Tugdual. Sa doctrine s'appuie sur les sept premiers conciles œcuméniques, les trois premiers surtout. Son clergé peut être marié. Elle veut restaurer les vieux rites du haut Moyen-âge.

L'Eglise Orthodoxe Française a été fondée en 1975 par Valentin Sanchez y Morales, dit Val Moral qui s'était auparavant illustré par ses conférences sur des thèmes ésotériques et son intérêt pour la voyance. L'EOF veut retrouver une orthodoxie fidèle de tradition occidentale ; sa doctrine est orthodoxe mais ouverte à d'autres traditions religieuses : bouddhisme, judaïsme et soufisme. Elle pratique un rite des Gaules en langue française.

L'Eglise Orthodoxe des Gaules est née d'une scission de l'Eglise Copte Orthodoxe de France en 2006. Sa doctrine s'appuie sur les premiers conciles œcuméniques. Les offices sont célébrés dans l'ancien rite des Gaules.

Suit un dossier sur des Eglises de sensibilité latine :

L'Eglise Catholique Apostolique de France est héritière d'Ivan de la Thibauderie (+1994). Catholique non romaine, elle pratique divers rites selon les lieux de culte. Elle s'appuie sur l'œuvre de l'abbé Julio qui lui donne une forte orientation axée sur la guérison des maladies spirituelles et physiques, et manifeste un esprit œcuménique. Elle s'est divisée en trois branches dirigées respectivement par Guy Lhotel (Eparchie Orthodoxe Apostolique), Mgr. Freguis (Association de l'Eglise Catholique Orthodoxe Française) et, la plus importante, par Mgr. Violeau.

La Petite Eglise Apostolique Vieille-Catholique était autrefois nommée Petite Eglise Anti-concordataire Stevennistes, née de la résistance au concordat signé par le Pape et Napoléon Bonaparte en 1802. Il est douteux que l'actuelle Eglise dérive directement de celle fondée en 1802 à l'initiative de l'abbé Corneille Stevins. La création par Mgr. Aimé Bausier remonte en fait à 1969/1970. La doctrine est celle de l'Eglise Catholique romaine comprise selon une conception traditionaliste. Le clergé peut être marié. On impose les mains aux malades et on pratique des exorcismes. A Rennes, Mgr Bernard Houdayer est particulièrement actif dans ces activités. Cette Eglise soutient la légitimité de Charles-Edmond de Bourbon – Charles XII, candidat naundorfiste au trône de France.

L'Eglise Catholique Apostolique du Québec est créée à partir de 1987 par Charles-Raphaël Payeur, intéressé auparavant par l'ésotérisme, la Théosophie, le Rosicrucianisme, le Martinisme et le Chamanisme. Il a essayé d'implanter l'Eglise Gnostique Apostolique au Canada avant de prendre son indépendance. La doctrine est catholique traditionaliste et intègre de l'ésotérisme. L'Eglise respecte l'Evêque de Rome mais lui refuse la fonction de chef d'Etat. Elle admet le mariage des prêtres, et une pastorale des divorcés remariés et des homosexuels. Elle pratique la liturgie tridentine.

L'Eglise Catholique Libre résulte d'une scission de l'Eglise Catholique Apostolique Chrétienne et Mariale en 2006. Catholique dans son système de croyance, elle n'admet cependant pas la confession auriculaire ni l'infaillibilité pontificale. Le clergé peut se marier, les femmes peuvent accéder aux ordres sacrés ainsi que les homosexuels. Les couples homosexuels reçoivent une bénédiction (à ne pas confondre avec le mariage). L'usage des préservatifs est encouragé. La messe est célébrée selon le rite de Paul VI.

L'ouvrage se continue avec une biographie de **Joseph-René Vilatte** (1854-1929), fondateur en 1907 de l'Eglise Catholique Apostolique et Française dont dérive l'Eglise Gallicane de Bordeaux, et qui est revenu à l'Eglise Catholique romaine à la fin de sa vie.

Jean Vilbas est venu s'ajouter à l'équipe de rédaction pour présenter une contribution sur le thème « **Catholiques indépendants et inclusivité** ». Cette tendance se caractérise par le rejet de toute discrimination sur les questions d'orientation sexuelle et de genre.

Il présente les paroisses de substitution, que l'on a pu appeler *gay churches* ; la première a été fondée à Atlanta en 1946. Ces paroisses alternatives célèbrent des liturgies dans lesquelles se mêlent des éléments d'origines chrétiennes orientales et occidentales, et ésotéristes. Elles se réfèrent à la prostituée Marie de Magdala, à l'amitié de Jésus et de Jean ou aux martyrs romains Serge et Bacchus. Le prêtre est garant de la célébration des sacrements, et l'évêque de l'ordination sacerdotale.

Les paroisses inclusives sont ouvertes aux *lgbt* (lesbiennes, gays, bisexuels et transgenres). Elles prennent en compte l'hospitalité eucharistique accordée aux non catholiques, l'accès des laïcs à la prédication et des femmes aux ministères, et la place des *lgbt* dans l'église locale.

Des prêtres mariés se sont organisés en réseaux qui fournissent un accompagnement pastoral pour la célébration de mariages ou des bénédictions d'unions si c'est refusé par l'Eglise Catholique romaine. Des célébrations sont organisées sans que forcément cela se fasse dans le cadre de nouvelles Eglises.

Internet offre un vaste espace de communication : des sites proposent des services en ligne.

Le livre s'achève par la publication d'une mise au point de l'archevêché de Rouen au sujet de ceux qui fréquentent la **Chapelle Sainte-Marie de Mont-Saint-Aignan** fondée par Mgr Cantor : il est précisé que Mgr Cantor et son clergé sont excommuniés. Les baptêmes qu'ils ont célébrés sont valides mais les personnes ainsi baptisées ne peuvent avoir accès aux autres sacrements sans avoir posé un acte de pleine communion avec l'Eglise Catholique, consécutif à un temps de catéchèse. Le clergé catholique doit suivre dans ce cas le rituel de l'initiation chrétienne des adultes. Les couples comportant un catholique romain et une personne baptisée à Saint-Aignan ne peuvent être mariés sans une autorisation de mariage mixte.

Dans l'introduction et dans la conclusion, les auteurs analysent le phénomène qu'ils décrivent. Sur une période d'une quarantaine d'années, ils constatent à la fois une stabilité et une évolution. A l'origine, on y voyait surtout un refus des réformes décidées au concile Vatican II. Au-delà, on note une volonté de contrôler les puissances occultes ; d'où un éloignement du christianisme, l'appât de l'argent et l'attrait des titres. Se pose la question de la survie de ces Eglises après la mort de leurs fondateurs. Les auteurs se proposent de suivre les évolutions dans de prochains fascicules.

Bernard Blandre

Biographies

Hubert Saget

Médecin et philosophe catholique.

En 1970, des membres de l'Institut lui ont demandé de répondre à ce qu'ils considéraient comme des erreurs contenues dans le livre de Jacques MONOD, *Le hasard et la nécessité*, ce qui l'amena à répondre dans *Ontologie et biologie*, un ouvrage couronné par le prix Liard de l'Académie des sciences morales et politiques.

Hubert Saget enseigna la philosophie à l'Université de Reims. Il est auteur de *La foi et la science* et *Un crime : l'avortement* (rédigé avec Ivan GOBRY et publié aux Nouvelles éditions latines en 1972).

Il est mort en mars 2009.

(D'après *Lectures françaises*, juin 2009).

André Van Cauwenberghe

André Van Cauwenberghe est le président-fondateur en 1989 du Centre international d'étude sur le linceul de Turin, dont il a défendu l'authenticité comme un signe de contradiction pour le XX^e siècle incroyant, sceptique et agnostique. En 1990 il fonda la *Revue internationale du linceul de Turin*, mensuelle. Il la dirigea jusque 1994, date à laquelle Daniel Raffard de Brienne lui succéda.

Il est mort le 20 décembre 2008, à 95 ans.

